

Schéma Régional de Santé 2018-2023: Bilan des Feuilles de Route PRS 2018-2021

Orientation Stratégique : L'amélioration de la santé de la femme du couple et de l'enfant

Objectifs Généraux à 10 ans :

- Réduire la morbi-mortalité de la mère et de l'enfant en période périnatale
- Améliorer la santé sexuelle des femmes et des hommes
- Repérer, prévenir et prendre en charge les violences intrafamiliales
- Agir précocement sur les troubles du développement physique et psychologique chez l'enfant

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
1-Favoriser le dépistage précoce des grossesses à haut risque	1. Identification des freins et des motivations des femmes dans le choix de leur parcours prénatal, avec une focale sur la zone Est	<p><u>Synthèse des actions menées 2018-2021</u> Amélioration de la prise en charge des grossesses à risque</p> <p>-Réalisation d'une étude qualitative sur les facteurs d'entrée tardive dans le suivi prénatal avec un focus sur la zone Est. Les résultats de l'étude restitués identifie quelques dénis de grossesse. Pas d'information majeure pouvant orienter un plan d'actions. La focale sur la zone Est a été partiellement réalisée</p> <p>-Réalisation de l'Enquête Nationale Périnatale 2021 avec extension régionale pour un éclairage sur le vécu prénatal des femmes. Résultats attendus de l'enquête pour le premier semestre 2023.</p>
	2. Stratégie de communication sur la santé périnatale, en mettant l'accent sur l'intérêt du suivi pré-conceptionnel pour les femmes ayant des facteurs de risque et des comorbidités (maladies chroniques, surpoids et obésité, addictions), sur l'intérêt du suivi prénatal précoce pour toutes les femmes.	<p>-Dispositif Prima Facié existant sur le territoire Ouest (CHOR)</p> <p>- Mise en œuvre dispositif «Technicien Intervention Sociale et Familiale (TISF) périnatalité PMI» au titre de la mise en œuvre du Contrat tripartite Etat/CD/ARS pour la prévention et la protection.(2020)</p> <p>-Action de formation des personnels de la PMI à l'accompagnement pré et post natal à domicile.</p> <p>-Implantation du programme PANJO 3 pour la promotion de la santé et de l'attachement du nouveau né et des jeunes parents.</p> <p>-Appel à projets "programme 1000 jours " lancé visant au développement des actions de prévention et de promotion de la santé environnementale en faveur de la petite enfance dès la période périnatale. Démarche engagée dans 3 maternités pour la réduction à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.</p>
	3. Innovations organisationnelles en ville et à l'hôpital inspirées du modèle du « Prima facie » pour le dépistage précoce des grossesses à haut risque et leur suivi coordonné	<p><u>Communication sur la santé périnatale :</u></p> <p>-Stratégie de communication sur la santé périnatale non construite mais des actions de communication menées : communication sur l'Entretien Périnatal Précoce(EPP), construction de support d'information sur l'EPP dans le cadre du contrat de prévention et de protection de l'enfance ARS/CD/Etat.</p>
	4. Référentiel de suivi des grossesses à haut risque, commun à la ville et à l'hôpital	<p><u>Actions retenues 2022-2023</u></p> <p>-Poursuite et évaluation du dispositif TISF périnatalité PMI.</p> <p>-Implantation du programme PANJO.</p>
	5. Diagnostic prénatal tant sur le versant maternel que sur le versant fœtal	<p><u>Actions non mises en oeuvre</u></p> <p>-Extension du dispositif Prima Facié sur l'ensemble des territoires de santé.</p> <p>-Elaboration de référentiel de suivi des grossesses à haut risque commun à la ville et à l'hôpital,</p> <p>-Formations à la consultation d'annonce dispensées aux professionnels de santé et évaluation des formations en vu d'un réajustement des programmes.</p>
	6. Formation des professionnels de santé à la consultation d'annonce dans le cadre du diagnostic prénatal	
	1. Etude sur la mortalité infantile à La Réunion (RAMIR) 2. Programme pluriannuel d'audits cliniques ciblés en obstétrique et néonatalogie (CPOM établissements de santé) 3. Coopération public - privé pour la mise en place d'un 2ème site d'embolisation utérine	<p><u>Synthèse des actions menées 2018-2021</u></p> <p><u>Observation</u></p> <p>-Production et exploitation d'une synthèse régionale annuelle des RMM en périnatalité (Repère).</p> <p><u>Prise en charge des urgences obstétricales</u></p> <p>-Amélioration de l'accès à l'embolisation pour les hémorragies post partum avec l'installation d'un deuxième site d'embolisation utérine dans le Nord (site CHU Nord) et</p>

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
2- Réduire la part évitable des événements indésirables graves à l'accouchement	4. Examens post mortem de la mère et de l'enfant	développement d'une activité partielle d'embolisation sur le site de la clinique Sainte Clotilde . -Elaboration d'un programme pluriannuel d'audits cliniques ciblés en obstétrique et en néonatalogie est un objectif retenu pour les établissements de santé dans le cadre de la démarche de contractualisation avec l'ARS.
	5. Poursuite et évaluation des actions de formation par simulation en périnatalité	Développement de la formation - Formation par simulation en périnatalité incluant la bientraitance des femmes mise en œuvre par le centre de périnatalité en 2019 sur les thématiques : Réanimation du nouveau-né en salle de naissance - Hémorragie du post-partum - Urgences obstétricales - Mécanique et techniques obstétricales - Urgences obstétricales - Césarienne code rouge - Suture du périnée . Lecontexte sanitaire en 2020 a rendu difficile les actions de formation par simulation.
	6. Synthèse régionale annuelle des revues de morbi-mortalité en périnatalité	-Actions de formation à destination des professionnels de santé dans l'annonce -Poursuite de la démarche de labélisation Maternys pour l'ensemble des maternités.
	7. Etude de la faisabilité d'une plate-forme commune d'exploitation et d'analyse des données en santé périnatale avec l'Ile-de-France	Actions retenues 2022-2023 -Poursuite de l'exploitation de la synthèse régionale annuelle des RMM -Exploitation des résultats de l'enquête périnatale 2021.
	8. Formation des professionnels de la naissance pour améliorer la bientraitance des femmes	Actions non mise en oeuvre -Construction d'une stratégie régionale de communication sur la périnatalité -Etude de faisabilité d'une plate forme commune d'exploitation et analyse de données en santé périnatale avec la région IDF. Abandon action ?
	9. Stratégie régionale de communication sur la périnatalité	- Evaluation des actions de formation par simulation en périnatalité
3-Proposer à toutes les femmes un suivi post natal organisé	1. Référentiel de suivi post natal pour toutes les femmes.	Synthèses des actions menées 2018-2021
	2. Expérimentation et évaluation de programmes de suivi post natal des femmes ayant eu un diabète gestationnel	Accompagnement post natal - Mise en place de visites post natales organisées au titre de la convention Etat/Conseil départemental/ARS sur la prévention et la protection de l'enfance. -Sensibilisation des femmes et de leur entourage dans le cadre de la communication nationale du programme des 1000 jours -Elaboration d'un état des lieux de l'activité des Permanences d'Accès aux Soins de Santé et construction d'un référentiel régional fixant pour chaque territoire un socle commun dont une PASS périnatalité complémentaire de la PASS généraliste.
	3. Sensibilisation des femmes et de leur entourage sur l'intérêt du suivi post natal, indépendamment du suivi des enfants	-Réalisation d'un état des lieux des staffs médico psycho sociaux existants dans les maternités pour la mise en place de staffs organisés.
	4. Label qualité et bientraitance proposé par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF)	Suivi des femmes ayant un diabète gestationnel -Poursuite du programme ETP de diabète ciblé pour les femmes ayant un diabète gestationnel en ville au Nord et à l'Est. Evaluation du programme ETP non réalisé . -Déploiement sur la période de l'expérimentation nationale de prévention du diabète destinée également aux femmes ayant présenté un diabète gestationnel sur l'ensemble du territoire. Mise en place d'une consultation post natale au CHU (site Sud) à destination des femmes ayant une grossesse à haut risque dont le diabète gestationnel avec complications. Amélioration de la bientraitance des femmes -Objectifs identifiés dans les CPOM des établissements de santé pour construire un tableau de bord à partir des indicateurs du collège national de obstétriciens (

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
	5. Etude du parcours post natal des femmes dans chaque zone de proximité	CNGOF) -Poursuite de la démarche de labellisation Maternys pour l'ensemble des maternités Actions retenues 2022-2023 -Renforcement des staffs médico-psycho-sociaux dans toutes les maternités pour un suivi coordonné et structuré en post natal -Mise en place d'une PASS périnatalité par territoire ? -Etude de parcours post natal réalisé dans le cadre de l'exploitation de l'enquête nationale périnatale 2021 à 2 mois et à 1 an Actions non mises en oeuvre -Etude de parcours post natal des femmes dans chaque zone de proximité à partir des données de SNDS. Abandon action ? -Élaboration d'un référentiel de suivi post natal partagé entre les professionnels de santé et les établissements de santé
4- Inciter les femmes ménopausées à s'inscrire dans un parcours de santé associant prévention et soins	1. Stratégie de communication ciblant les femmes ménopausées pour les inciter à s'inscrire dans un parcours de santé associant prévention et soin 2. Soutien à l'émergence d'offres de soin dédiées à la ménopause 3. Expérimentations, pour les femmes dépistées comme étant particulièrement à risque, d'actions territorialisées de prévention proposant des ateliers mixtes, à la fois culinaires et d'activité physique adaptée 4. Clarification de la filière de diagnostic et de traitement des troubles de la statique pelvienne en ville et à l'hôpital	Synthèse des actions menées 2018-2021 Actions non menées : -Construction d'une offre de soins dédiée à la ménopause, l'objectif visant à inciter les femmes ménopausées à s'inscrire dans un parcours de santé associant prévention et soins. -Stratégie de communication ciblant les femmes ménopausées les inciter aux dépistages . - Actions territorialisées de prévention ciblant les femmes ménopausées. - Identification d'une filière de diagnostic et de traitement des troubles de la statique pelvienne.